

## Communiqué de presse

### Forte hausse de population dans le canton

**Pour la troisième année consécutive, la population du Canton de Neuchâtel a augmenté en 2023. Une progression a été enregistrée dans 19 des 27 communes. L'accroissement de la population, d'une ampleur plus connue depuis plus de trente ans, est de 1928 personnes sur l'ensemble du canton. Au 31 décembre dernier, la population résidente s'établissait ainsi à 178'173 personnes. Ces statistiques sont les premières désormais disponibles via le nouveau portail statistique du canton.**

Les informations statistiques cantonales ont été diffusées chaque année dans l'annuaire statistique. Après cinquante ans de publication papier, les données statistiques seront désormais disponibles dans un portail interactif. Ce portail sera progressivement alimenté par toutes les statistiques cantonales et communales, dans le courant de l'année 2024. Dès aujourd'hui, le domaine de la population – et en particulier les résultats du dernier recensement – est disponible en ligne, à l'adresse : [www.ne.ch/portailstatistique](http://www.ne.ch/portailstatistique).

Les résultats du recensement montrent que, durant l'exercice 2023, la population résidente permanente du Canton de Neuchâtel a connu une forte augmentation, de 1928 personnes, passant de 176'245 habitant-e-s à fin 2022 à 178'173 une année plus tard. Cette hausse, la plus importante enregistrée depuis le début des années nonante, représente une progression de 1,09%. Elle a été cinq fois plus importante que durant l'année 2022. Comme c'est la norme dans notre canton, traditionnellement très ouvert vers l'extérieur, le nombre de ressortissant-e-s étranger-ère-s augmente de 2374 personnes alors que celui des personnes de nationalité suisses, influencé notamment par le vieillissement progressif de la population et la faible natalité, a diminué de 446 personnes.

En termes de nationalité, la hausse du nombre de personnes de nationalité ukrainienne (+982) devance celle des Français-e-s (+641), des Portugais-e-s (+177) et des Espagnol-e-s (+99). Une légère diminution des ressortissant-e-s italien-ne-s (-65) est observée.

On observe une augmentation des titulaires d'une autorisation de séjour (permis B : +1128), des personnes possédant un permis d'établissement (permis C : +220) ainsi que de celles au bénéfice d'un permis de courte durée (permis L : +59). S'agissant du nombre de requérant-e-s d'asile, il reste stable (+12). Les titulaires d'une admission provisoire (permis F) sont légèrement moins nombreux qu'à fin 2022 (-53).

Les titulaires d'un permis attribué à des personnes à protéger (permis S) font partie de la population résidente permanente selon la définition de l'Office fédéral de la statistique (OFS) s'ils sont arrivés en Suisse depuis au moins une année. Ils sont donc comptabilisés dans les résultats de ce recensement (1008 personnes). On compte parmi eux 982 ressortissant-e-s de nationalité ukrainienne.

Les quatre régions du canton connaissent une croissance démographique. La plus forte hausse en termes relatifs est constatée dans la région des Montagnes neuchâteloises (+859 / +1,67%), suivie par le Littoral (+879 / +0,92%), le Val-de-Travers (+87 / +0,75%) et le Val-de-Ruz (+103 / +0,59%).

Au niveau local, 19 communes voient leur population progresser et elles sont huit à présenter une baisse démographique. En termes relatifs, la baisse la plus marquée est constatée aux Planchettes (-7,04%), tandis que Brot-Plamboz (+4,26%) affiche la plus forte croissance. En nombre de

personnes, c'est la commune de La Chaux-de-Fonds qui présente la plus forte hausse (+739). Elle devance la ville de Neuchâtel (+468) et la commune de La Tène (+152).

### **Une dynamique réjouissante**

Aux yeux du Conseil d'État, il s'agit d'une dynamique réjouissante. Même en retranchant les nouveaux habitants titulaires d'un permis de type S, le canton confirme son regain d'attractivité et récolte les fruits de ses efforts pour se réformer durant la dernière décennie. Le rebond enregistré dans la région des Montagnes neuchâteloises, dont la population progresse presque autant que celle du Littoral – qui compte pourtant près du double d'habitants – est positif et illustre le repositionnement progressif de la région. Il est porté par les résultats de la ville de La Chaux-de-Fonds, commune qui connaît la plus forte progression de tout le canton. Cette évolution est aussi le fruit des efforts consentis par le canton pour soutenir les régions, notamment par le biais de la péréquation mais aussi de divers projets initiés et portés par l'État.

Retrouvez les statistiques détaillées sur le site : [www.ne.ch/portailstatistique](http://www.ne.ch/portailstatistique) et sur [www.ne.ch/stat](http://www.ne.ch/stat)

Annexe : les chiffres-clés du recensement cantonal de la population 2023

#### **Contacts :**

**Laurent Kurth, conseiller d'État, chef du Département des finances et de la santé (DFS),  
tél. 032 889 64 00 ;**

**Gérard Geiser, chef du service cantonal de statistique, tél. 032 889 68 22 ;**

**Roland Nötzel, délégué à la domiciliation, tél. 032 889 48 02.**

Neuchâtel, le 5 février 2024